

LES CONDUITES ADDICTIVES

PUBLIC : Tous professionnels du social, médico-social et sanitaire et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS : Exercer au sein d'une structure spécialisée ou assurer l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

INTERVENANTS : Psychologue du travail et formatrice habilitée en bilan de compétences adaptés.

MODALITÉS D'ACCES : Délai d'inscription 15 jours avant le début de formation.

HORAIRES : 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

DUREE : 7 heures – 1 journée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Auto positionnement entrée/sortie formation. Adaptation du parcours de formation. Apports théoriques.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Certificat de réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Evaluations des compétences avant et en fin de formation.

DÉBOUCHÉS : Non concerné

COÛT DE LA FORMATION : 1200 € (intra)

Inter : nous consulter

FINANCEMENT : OPCO

(Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge)

N° Siret : 775 629 280 00659

Organisme de formation enregistré sous le n° 28610103861 auprès du préfet de la Région Normandie

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

ORNEODE FORMATION
 48 rue Lazare Carnot – 61000 ALENCON
 Tel : 02.33.31.00.66 / 06.40.71.14.80
 Mail : contact-formation@orneode.fr

RÉFÉRENT HANDICAP :

Stéphanie PAIGNE
 Tél : 02 33 31 00 26
 E-mail: Stephanie.paigne@competences-handicap.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Approfondir ses connaissances des conduites addictives
- Repérer quand les conduites deviennent pathologiques
- Aborder le sujet avec la personne, proposition de solutions

CONTENU DE FORMATION :

Présentation générale.

I. Les conduites addictives, de quoi parle-t-on ?

1. Identification des conduites addictives, quels domaines, impacts sur la santé, le comportement (impact sur le corps, la santé...)
2. Retour d'expérience – vos connaissances
3. Ce que l'addiction révèle, les causes et les conséquences
4. Les points de vigilance et d'alerte – détecter les signes

II. Des solutions :

5. Un travail en réseau – place de la famille et ou tiers aidant et des relais de professionnels
6. Des modes de compensations – une approche multifactorielle,
7. Ce que vous avez déjà mis en place
8. Un travail de veille et de recueil d'expérience

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap, etc.).